

## Résumé de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie

Programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) en gérontologie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences de l'activité physique

Octobre 2016

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES PROGRAMMES

Les connaissances sur le vieillissement ont fait de remarquables progrès, ce qui a permis le développement de théories, de méthodes de recherche, de modèles d'intervention et de politiques sociales à explorer.

Formation méthodologique solide, processus d'encadrement balisé, chercheurs d'expérience dans plusieurs disciplines, règles claires dans la relation d'encadrement, voilà ce qui caractérise nos programmes de maîtrise et de doctorat. L'existence du Centre de recherche sur le vieillissement et du CSSS - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke font de notre institution un incontournable de la recherche de pointe en gérontologie.

Le programme de maîtrise en gérontologie compte 45 crédits. Ce programme permet à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir dans les trois principales disciplines du vieillissement (biosanté, psychologie et sociologie), les connaissances gérontologiques nécessaires – concepts clés, langage, méthodes, principales théories – pour pouvoir interpréter correctement des écrits scientifiques et échanger avec des chercheuses et chercheurs dans chacun de ces domaines;
- d'analyser les questions gérontologiques en tenant compte des points de vue des différentes disciplines qui s'intéressent au vieillissement, c'est-à-dire dans une perspective visant l'interdisciplinarité;
- de s'approprier les notions et les outils nécessaires à la réalisation d'une démarche scientifique rigoureuse : phase conceptuelle, phase méthodologique (méthodes qualitatives et quantitatives) et phase de collecte et d'analyse des données;
- de contribuer à la production de connaissances par l'application d'une méthode de recherche rigoureuse à un problème lié au vieillissement;
- de maîtriser les habiletés requises pour la diffusion des résultats de recherche auprès de divers publics : scientifiques, intervenantes et intervenants, aînées et aînés et grand public;
- de dégager de nouvelles perspectives d'action en gérontologie.

Le programme de doctorat en gérontologie compte 90 crédits, il permet à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir des connaissances dans son champ de recherche en gérontologie en tenant compte du point de vue de diverses disciplines sur le vieillissement;
- de produire des connaissances originales dans la thématique correspondant à son projet de thèse;
- de concevoir, réaliser et gérer, de façon autonome, des projets de recherche en gérontologie;
- de parfaire ses connaissances et ses habiletés en méthodologie de la recherche;
- de se familiariser avec les problématiques et enjeux politiques, socioéconomiques et technologiques du vieillissement de façon à produire un discours articulé sur ces questions;
- de développer une compétence particulière pour le travail interdisciplinaire et la recherche réalisée en partenariat;
- de transférer les connaissances scientifiques dans les différentes sphères de l'intervention psychosociale, incluant les champs de la clinique, des politiques sociales et de l'information auprès de la population.

## Introduction

Le processus d'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie a débuté en mars 2013. Cette évaluation a fait l'objet d'un projet pilote dans le cadre de la révision de la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les travaux du comité de la phase préparatoire se sont étalés entre mars 2013 et mars 2014. L'autoévaluation par le comité d'évaluation de programme (CÉP) a été réalisée entre mars 2014 et décembre 2014. L'année 2015 a été consacrée à la rédaction de la version finale du rapport d'autoévaluation.

Le programme de maîtrise en gérontologie en était à sa deuxième évaluation périodique alors que le programme de doctorat en gérontologie en était à sa première évaluation périodique.

Le comité d'évaluation de programme (CÉP) était constitué des personnes suivantes :

- Pre Dominique Lorrain, Présidente du CÉP du doctorat, Responsable du doctorat en gérontologie
- Pr Abdelouahed Khalil, Président du CÉP de la maîtrise, Responsable de la maîtrise en gérontologie
- Pre Isabelle Dionne, Faculté des sciences de l'activité physique - représentante interne doctorat
- Pre Suzanne Garon, Faculté des lettres et sciences humaines - représentante interne doctorat
- Pre Mélanie Levasseur, Faculté de médecine et des sciences de la santé - représentante interne doctorat
- Pr Yves Couturier, Faculté des lettres et sciences humaines - représentant interne maîtrise
- Pr Patrick Boissy, Faculté de médecine et des sciences de la santé - représentant interne maîtrise
- M. Mario Paris, Chargé de cours à la maîtrise en gérontologie
- Pr Sylvain Bourdon, Faculté d'éducation-membre externe aux programmes de gérontologie - doctorat
- Pr Marc Bélisle, Faculté des sciences-membre externe aux programmes de gérontologie - maîtrise
- Mme Melisa Audet, Étudiante au doctorat en gérontologie
- M. Vincent Grégoire, Étudiant à la maîtrise en gérontologie

## L'autoévaluation

L'autoévaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie a mené à l'identification des préoccupations suivantes, qui seront prises en compte dans le plan de mise en œuvre des recommandations.

- Les demandes d'admission provenant de l'international
- Les liens avec les autres programmes en ce qui concerne les cours
- L'arrimage entre la formation en gérontologie et le marché du travail
- L'évolution des effectifs étudiants
- L'adéquation entre les finalités de formation de l'université et les programmes de gérontologie
- Les conditions d'admission et de réussite
- La gestion des programmes de gérontologie

## L'évaluation externe

L'évaluation externe des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie a été menée par la professeure Nicole Leduc, de l'Université de Montréal et le professeur Jean Vézina, de l'Université Laval. La visite d'expertise a eu lieu les 16 et 17 juin 2016. Les rapports des experts contiennent des suggestions et des commentaires qui ont été pris en compte dans la version finale du rapport. Les experts externes ont soulevé plusieurs commentaires positifs à l'égard des programmes en évaluation, notamment, l'originalité et la qualité de ces programmes de formation, l'excellence du corps professoral et la grande pertinence sociale de ces programmes. Les principaux défis à relever identifiés par les personnes expertes

externes pour le programme de maîtrise concernant la clarification des profils de sortie, l'appellation de la maîtrise et le grade qui y est associé. Pour le programme de doctorat, les principaux défis concernant les partenariats et le transfert de connaissances. Enfin, l'augmentation des inscriptions et la diminution de la durée des études est un défi pour les deux programmes de gérontologie. Guidé par les recommandations des experts, le CEP a choisi d'ajouter quelques recommandations au rapport final et au plan de réalisation des recommandations.

## Le rapport final d'évaluation

Le processus de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie se termine par l'élaboration d'un rapport final d'auto-évaluation, d'un addenda pour donner suite à la visite des experts et d'un plan de mise en œuvre des recommandations.

## Sommaire des recommandations

À l'issue du processus complet, le CÉP a formulé **8** recommandations qui visent l'amélioration de la pertinence et de la qualité des programmes de maîtrise et doctorat en gérontologie.

### Thème 1 : Amélioration de l'attrait des programmes

1.1	Clarifier et promouvoir les profils de sortie à la maîtrise.
1.2	Faciliter les inscriptions des étudiants hors Québec et assurer un meilleur encadrement de ces derniers.
1.3	Réviser les conditions d'admission à la maîtrise.
1.4	Revoir le nom et le grade des programmes.
1.5	Partager les expertises avec d'autres programmes de formation.

### Thème 2 : Amélioration de la formation

2.1	Mettre à jour les programmes afin de tenir compte des besoins des étudiants et respecter les finalités institutionnelles de formation.
2.2	Améliorer le contenu et la structure des cours.
2.3	Améliorer la formation des étudiants en recherche.

## Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de sa séance du 8 décembre 2016.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mars 2017. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ces programmes respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 20 septembre 2017.

Lors de sa réunion du 4 octobre 2017, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en oeuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes...